

LE CONFORT 4 SAISONS DANS LES BÂTIMENTS RÉSIDENTIELS ET TERTIAIRES - Présentiel

Cette formation présente les solutions de satisfaction thermique et de confort visuel dans le cadre de projets de bâtiment résidentiel ou tertiaire.

Objectifs opérationnels

- Remédier aux sources d'inconfort des usagers d'un bâtiment (surchauffes en été, éclairage, nuisances sanitaires...) par une démarche de conception technique et architecturale adaptée
- Proposer des solutions compensatoires à forte performance énergétique aux sources d'inconfort

Public Concerné

- Architectes
- Techniciens et ingénieurs en bureau d'études
- Chefs de projets de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'oeuvre

Durée

7.00 Heures 1 Jour

Prérequis

Suivre cette formation réclame la connaissance de base de la thermique ou avoir suivi le Formation "Comprendre la Réglementation Thermique 2012 (RT 2012)" Ref. L731.

Elle ne fait pas l'objet d'une évaluation des connaissances avant l'entrée en session.

Contenu

La notion de confort

- Composants physiologiques du bien être thermique
- Différences entre les différents modes d'émission de chauffage et climatisation - consommations et confort
- Les statistiques de satisfaction thermique
- Confort hygrothermique dans l'habitat : diagramme de l'air humide
- Bases de connaissance du climat français – diagrammes et cartes solaires
- Les paramètres du confort visuel

Évaluation de l'inconfort par simulations thermiques dynamiques

- Illustration au travers de cas concrets

Gestion et amélioration du confort été

- Phénomènes de dérive et amplification thermique
- Protections solaires végétales et architecturales
- Protections solaires mobiles
- Types de vitrages de contrôle thermique
- Rôle de la ventilation et sur-ventilation nocturne
- Puits canadien en mode été

Améliorer le confort visuel

- Solutions pour l'éclairage naturel
- Les outils d'évaluation de l'éclairage naturel (FLJ)
- Les outils d'évaluation de l'efficacité de l'éclairage artificiel (niveau d'éclairage, uniformité)
- Les luminaires et leurs caractéristiques
- Efficacité énergétique des technologies de l'éclairage artificiel

Cette formation est également réalisée en Distanciel.

Méthodes pédagogiques

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques, d'illustrations au travers de cas concrets, de simulations de situations et de partages d'expériences.

■ Moyens pédagogiques

ESPACE PRIVÉ EN LIGNE

Accessible via l'application web à l'adresse app.gescof.com, cet espace personnalisé offre aux participants la possibilité de :

- Répondre au questionnaire d'analyse des besoins, afin d'adapter la formation à leur contexte et à leurs attentes.
- Réaliser l'évaluation des acquis à la fin de la formation.
- Accéder aux ressources pédagogiques mises en ligne par le formateur.
- Télécharger leur attestation de fin de formation et leur certificat de réalisation.
- Compléter le questionnaire de satisfaction, contribuant à l'amélioration continue des formations.

Les participants sont encouragés à se munir d'un ordinateur portable afin de profiter pleinement des fonctionnalités de l'Espace Privé.

MOYENS TECHNIQUES

La formation s'appuie sur des outils et supports multimédias animés par l'intervenant, visant à enrichir l'expérience pédagogique.

QUESTIONNAIRE D'ANALYSE DES BESOINS

Avant le début de la formation, chaque participant est invité à remplir un questionnaire en ligne permettant au formateur de connaître son activité professionnelle, son niveau de compétences, ses préférences pédagogiques et s'assurer que les objectifs opérationnels de la formation correspondent à ses attentes.

■ Qualification Intervenant(e)(s)

L'intervenant est un formateur qualifié et ingénieur thermicien.

■ Méthodes et modalités d'évaluation

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel. Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant. La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Nelly DROUILLARD
Chef Projets Formation

Tél. : 0130852490

Mail : formation@groupeginger.com